

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2019

➤ **Au cimetière, je trie aussi mes déchets !**

Elus	Présences	Elus	Présences
Roger FENET	X	Laurent TISSOT	Excusé
Claude GUY	X	Sabine RUY	X
Claude BRENDEL	X	Christian LACROIX	X
Jean-Marie DAVI	Excusé – Pourvoir C. GUY	Sophie BATHENAY	X
Sophie CHAPUIS	X	Pascal GROSBON	Excusé – pouvoir M. PERNELET
Jeannine MASNADA	Excusée – pouvoir R. FENET	Bruno BOUILLOUX	Excusé
Bernard JANODY	X	Magali PERNELET	X
Jean-Louis GENTET	X		

Jean-Louis GENTET a été désigné secrétaire de séance.

Le maire demande que soit rajouté à l'ordre du jour, en point 4 « Administration Générale », le vote d'une subvention pour la collecte nationale du Bleuets de France.
L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé.

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 21 mars 2019

Le compte rendu du 21 mars 2019 vous a été adressé le 29 mars 2019.

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 21 mars 2019.**

2 - Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B)

- **Conseil de communauté du 25 mars 2019**
 - Budgets eau potable et assainissement : constitution de provisions (3 % des redevances prévues au BP)
 - Vote des taux de fiscalité 2019 : lissage sur 6 ans
 - Cotisation foncière des entreprises : 24.97 %
 - Taxe habitation : 6.83 %
 - Taxe foncière propriétés bâties : 0.742 %
 - Taxe foncière propriétés non bâties : 5.69 %
 - Les Taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) restent ceux fixés en 2017.
 - Vote du budget primitif : concerne le budget principal et 13 budgets annexes.
 - Budget principal : fonctionnement 77,2 M€ (dépenses réelles de fonctionnement en hausse de +0.8%/2018) - investissement 54 M€
 - Budgets annexes : fonctionnement 73,7 M€ - investissement 60 M€
 - Soit un total tous budgets confondus (fonctionnement et investissement) de 264,96 M€.
 - Taxe de séjour 2018 : produit perçu 280 457 € + reliquat 47 866 € = 328 323 €
- **Réunion des 1 000 élus** mercredi 12 juin (point/équipements territoriaux).

3 - Commissions communales

- **Commission Scolaire**
 - **Compte-rendu du conseil d'école du 11/03/2019**
 - Effectifs : 148 élèves
 - Prévision année 2019/2020 : 21 CM2 partent et arrivée de 19 nouveaux élèves en petite section – inscriptions à/c du 31 mars

- Questions transmises par les parents :
 - ➔ Modalités de remplacement des ATSEM : les 2 jours de carence permettent d'avoir en main la durée de l'arrêt de travail de l'agent et donc de mettre en place une organisation qui ne pénalise pas l'accueil périscolaire. Si cela est possible cette carence sera réduite.
 - ➔ Demande de recrutement d'une ATSEM dans le cas ouverture classe de GC/CP prochaine rentrée : accord sur le principe
- Alarme incendie – intrusion (Plan Particulier de Mise en Sécurité - PPMS) : rencontre de Desautel prévue le 11/04/2019 avec le directeur de l'école avec visite sur le site pour un devis.
- Prochain conseil d'école : 11 juin à 18h30
- **Action « lutte contre le gaspillage alimentaire en restaurant scolaire »** : une réunion d'organisation a eu lieu ce jour avant le conseil. Action animée par l'association Trièves Compostage & Environnement missionnée par Organom.
Des chiffres édifiants ont été donnés : en France 20 kg de nourriture gaspillée par an et par personne dont 7 kg non déballés ce qui représente 400 €/an/personne. 1/3 de la nourriture mondiale est jetée, soit 1 milliard de tonnes !
- **Commission Voirie**
 - Création de deux écluses route de la Vavrette - Début des travaux : 6 mai 2019 pour 2 à 3 semaines.
 - Route du Colombier : problème de stationnement gênant – Il est proposé de faire une réunion avec les riverains du quartier.
 - Environ 200 camions/jour passent dans les villages de Tossiat et de Revonnas dont les rues sont étroites : il est proposé d'interdire l'entrée du village au plus de 12 T (sauf desserte locale) dès que la rocade sud-est sera opérationnelle (RN1075).
 - Arrêt bus : venue de l'agence routière pour mise en conformité des points d'arrêt le 09/04/2019.
- **Commission Bâtiments**
 - Les cavurnes ont été mise en place (une dizaine pouvant contenir 4 urnes) :
 - **Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer le tarif de la concession des cavurnes à 400 € pour une durée de 30 ans.**
 - Les poubelles de tri seront installées à l'intérieur du cimetière avec consignes :



- Monument aux morts du cimetière à rénover : la pierre est friable, il est difficile de le consolider. On est en attente du devis de restauration.
- **Jumelage Allemagne** : Venue de 17 adultes et 8 enfants pour la foire aux vins de Ceyzériat (21/22 avril) – Réunion sur le futur du jumelage le 20 à 17 h suivie d'un apéritif-barbecue organisé par le comité des fêtes, les boissons étant offertes par la commune.
- **Drapeau tibétain** : le représentant à Bruxelles du Dalai-Lama a fait un courrier de remerciement à la commune pour avoir hissé le drapeau tibétain à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du soulèvement tibétain du 10 mars 1959, et a remis un second drapeau.

- **Commission Communication**

Le Maire et Sophie Chapuis sans se concerter ont appelé le Progrès au sujet du correspondant qui ne fait pas son travail de communication sur la commune. Les associations se plaignent de sa non-venue lors des manifestations. La nouvelle directrice a assuré de faire le nécessaire.

4 - **Administration générale :**

• **Demande d'autorisation présentée par S.A.S. IMMASET en vue d'exploiter une plateforme logistique à Montagnat** (installation classée pour la protection de l'environnement (stockage de matières combustibles, dépôts papiers, cartons, bois, stockage polymères et pneumatiques...))

Ce dossier est soumis à enquête publique du 8 au 27 avril 2019 dans la commune de Montagnat. Le conseil devra formuler son avis sur le dossier (art. R.181-38 du code de l'environnement) lors du conseil du /05/2019.

• **Vote d'une subvention au profit de la collecte nationale du Bleuet de France**

- **Le conseil municipal décide, à l'unanimité, l'octroi d'une subvention de 100 € au profit de la collecte nationale du Bleuet de France.**

• **Compte rendu du Syndicat du bassin versant de la Reyssouze (SBVR) en date du 26 mars 2019 :** phase 1 de l'étude d'opportunité d'une fusion de syndicats de rivières (CA3B).

Plusieurs scénarios sont proposés. Lors de la réunion l'ensemble des élus présents n'a pas souhaité émettre un avis sans en référer à leur conseil municipal.

Le conseil est donc appelé à s'exprimer sur cette analyse et notamment sur le ou les scénarios à privilégier pour la poursuite de l'étude.

A l'unanimité, l'avis du conseil est le suivant : Aucune des propositions n'est retenue, il est souhaité le scénario suivant : « Maintien du syndicat avec mise en place d'un partenariat par le biais de conventions sur des actions ciblées ».

6 - **Urbanisme :**

• **Dossiers déposés depuis le dernier conseil :**

Permis de construire :

- SCI le clos des Vignes - 31 rue St Jean : création logements
- CHANUS Alexis/BERTRAND Aurélie - 195 ch. Du Mas Ballet : rénovation maison
- SASU PNY - 2 jardin des Teppes : construction villa avec piscine
- GRT Gaz - ZA la Vavrette : construction d'un abri non clos
- BORGES/FAIVRE - Jardins des Teppes : construction maison individuelle

Déclarations préalables

- M. FASSEUR Erik – Impasse des Ecorchoux : travaux d'extension.

Déclarations d'intention d'aliéner

- CA3B – SCI H2CB (POCHON)

7 - **Questions diverses**

- Organisation d'une conférence « Jardinez au naturel » proposée par l'association Carabe de Villereversure (coût 350 €), à prévoir début juin, communication à faire également auprès des communes voisines.
- CME - Jardins partagés à la maison de santé : les jardinières sont prêtes, plantations prévues mi-mai. Prochaine réunion : repérage des emplacements pour les bancs « du groupe marche ».
- Compte-rendu AG Ecole de Musique : les concerts du 10/02 à l'église de St Martin du Mont et du 09/03 à la Tranclière ont connu un bel engouement du public.
- Incivilités : dans la nuit du samedi au dimanche des individus portant des sweet-shirts à capuches ont lancé des cailloux sur les portes dans le village, le garage à vélo et les poubelles du city-stade ont été cassés. Ne pas hésiter à contacter la gendarmerie si de tels faits sont remarqués.

Prochain Conseil : 2 mai 2019 à 20 heures

La séance est levée à 22 heures 15